

JANVIER 2012



Les priorités de la présidence danoise : quid des personnes handicapées ?

La Danemark occupe actuellement la Présidence du Conseil de l'Union européenne, et ce jusqu'au 31 juin 2012. D'après son programme de travail, présenté au Parlement européen à Strasbourg, la Présidence danoise va se concentrer sur « L'Europe au travail », afin d'atteindre une Union européenne qui soit responsable, dynamique, verte et sûre.

Malgré les grandes attentes formulées à l'occasion de la Journée européenne des Personnes Handicapées, et alors que le ministre danois des affaires sociales et de l'intégration avait annoncé un plan intersectoriel pour venir à bout des problèmes liés au handicap, ce program-

me de travail ne fait que très peu état des personnes handicapées.

Afin de favoriser un marché dynamique, la Présidence danoise se focalise sur la « sécurisation du marché de l'emploi à venir, de la santé et d'un marché de l'emploi pour tous ». Cela inclut la promotion de « la participation des personnes plus âgées au marché de l'emploi et dans le bénévolat, tout en initiant une discussion sur la manière dont les aides technologiques modernes peuvent faciliter la vie des personnes âgées et handicapées, de sorte que leurs ressources puissent être utilisées pour le bien de la société ». En outre, ce

plan prévoit également « la mise en œuvre de la stratégie européenne pour les personnes handicapées ». Le plan de la Présidence se réfère, enfin, aux aides technologiques afin d'améliorer l'implication active des personnes handicapées dans la société.

D'une manière générale, la Présidence danoise veut se concentrer sur la création d'emplois durables, tout en luttant contre la pauvreté, l'exclusion et l'inégalité sociales.

Le site de la Présidence danoise : <http://eu2012.dk/fr>

L'EASPD participera à la « conférence sur l'accessibilité et la participation », organisée par la Présidence danoise le 5 et le 6 Mars, afin de contribuer au débat.

Dans cette édition:

- LES PRIORITÉS DE LA PRÉSIDENTIE DANOISE : QUID DES PERSONNES HANDICAPÉES ?
- NOUVELLE DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LES MARCHÉS PUBLICS
- SOCIAL SERVICES EUROPE : PROMOTION DES PRESTATAIRES DE SERVICES À BUT NON LUCRATIF EN EUROPE
- DAPHNE III
- PROJET PESSIS
- EASPD S'ENGAGE DANS LE NOUVEAU PROJET EUROPÉEN « PRISE DE CONSCIENCE ET OPPORTUNITÉS D'EMPLOI POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES EN TURQUIE »
- APRÈS TROIS ANS, LE PROJET IMPACT IN EUROPE TOUCHE À SON TERME
- IBB2- INCLUSIVE CARE TEAMS : PRÉANNONCE D'UN SÉMINAIRE
- MY RIGHTS – MY VOICE
- LES TECHNOLOGIES GALILEO DE GUIDAGE PAR SATELLITE POURRAIENT PERMETTRE D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE!
- SÉMINAIRE SUR LES DROITS DES TRAVAILLEURS EN ATELIER
- ME AND ME, SANTÉ MENTALE ET HANDICAP INTELLECTUEL : UN DIAGNOSTIC DOUBLE ?

Nouvelle directive européenne sur les marchés publics

Le 20 décembre 2011, la Commission européenne a formulé une proposition de directive du Parlement européen et du Conseil de l'Europe sur les marchés publics. Il s'agit de la première révision globale de la législation sur les marchés publics en Europe depuis 2004, et cela représente un changement substantiel dans l'approche de plusieurs domaines importants.

Le principal objectif de la directive proposée est de simplifier les règlements et les procédures et de les rendre davantage flexibles.

La Commission propose en particulier :

- ⇒ de prévoir la possibilité d'un recours amélioré à la négociation, permettant aux pouvoirs adjudicateurs d'acheter des biens et des services qui répondent mieux à leurs besoins, et au meilleur prix
- ⇒ d'étendre, et, à moyen terme, de généraliser la communication électronique pour les marchés publics, car cela permet de simplifier considérablement les soumissions publiques
- ⇒ de réduire drastiquement le fardeau administratif, en ce compris le nombre de documents requis auprès des opé-

rateurs économiques, afin de leur faciliter la vie.

La révision des directives relatives aux marchés publics annoncée par la Commission fait partie d'un programme global visant à moderniser profondément les soumissions publiques au sein de l'Union européenne. La réforme de la législation sur les marchés publics est l'une des douze actions prioritaires de l'Acte pour le Marché Unique adopté en avril 2011.

Michel Barnier, Commissaire européen en charge du Marché Intérieur et des Services, a déclaré : « Cette réforme est nécessaire, ambitieuse et réaliste. Les directives actuelles ont prouvé leur valeur, mais elles doivent évoluer avec leur temps. Je voudrais m'assurer que les directives futures sur les marchés publics soient simplifiées et plus efficaces, et qu'elles facilitent la vie des personnes quotidiennement actives dans les marchés publics ».

La Commission européenne

Pour les services sociaux, l'évaluation de l'impact sur les marchés publics amenée par la Commission européenne a démontré que les services sociaux, de santé et d'enseignement présentaient des caractéristiques spécifiques qui les rendaient inappropriées à la mise en œuvre des

procédures classiques pour l'octroi de contrats de services publics. Ces services sont généralement fournis dans le cadre d'un contexte spécifique qui varie fortement d'un état membre à l'autre, en raison de circonstances administratives, organisationnelles et culturelles différentes. Ces services n'ont, en raison de leur nature, qu'une dimension transfrontalière très limitée.

Selon la Commission européenne, les Etats membres devraient de ce fait jouir d'une plus grande discrétion pour l'organisation du choix des fournisseurs de services. La proposition tient compte de cela, en fournissant un régime spécifique pour les contrats publics pour ces services, avec un seuil majoré de 500.000 euros, et n'imposant que le respect des principes de base en matière de transparence et d'égalité de traitement. Une analyse quantitative des valeurs des contrats pour les services octroyés aux opérateurs économiques étrangers a démontré que les contrats inférieurs ne présentent généralement aucun intérêt transfrontalier.

[Ici, la proposition de la Commission Européenne](#)

EASPD et le group d'évaluation politique étudions la proposition de la Commission et contribuons au débat sur ce sujet.



Commissaire européen en charge du Marché Intérieur et des Services, M. Barnier



Social Services Europe : promotion des prestataires de services à but non lucratif en Europe

Le 12 décembre 2011, Social Services Europe, le réseau européen de services sociaux a été lancé en vue de renforcer le profil et la position des services sociaux, mais aussi de promouvoir le rôle des prestataires de services à but non lucratif en Europe.

Ce réseau rassemble sept réseaux européens de prestataires de services sociaux et de santé à but non lucratif : SOLIDAR, Eurodiaconia, la plateforme européenne pour la réhabilitation, Workability Europe, la fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA), l'association européenne des prestataires de services pour les personnes handicapées (EASPD) et le comité européen des associations d'intérêt général (CEDAG). EASPD, avec des autres

organisations, était la force motrice visant à la création du réseau. Le Président Franz Wolfmayr et le Secrétaire Général Luk Zelderloo, ont représenté l'EASPD lors de l'inauguration officielle.

Ce réseau représente 100.000 services sociaux et de santé actifs en Europe et promouvant l'inclusion et la cohésion sociales. Le secteur, qui emploie 10% de la main-d'œuvre européenne, s'engage sur le long terme pour les personnes vulnérables et recherche en permanence des solutions novatrices et rentables pour la fourniture de services. Son objectif est de s'assurer de la reconnaissance des prestataires de services sociaux et de santé à but non lucratif et de veiller à ce que des conditions sociales et juridiques existent pour des services sociaux et de

santé de qualité.

« Les organisations membres du réseau ont de l'expérience en tant que prestataires à grande échelle de services sociaux et de santé sur une base bénévole. Avec l'augmentation des demandes de notre intervention à la fois lors des consultations et sur les forums publics, tel que le forum 2010 sur les services sociaux d'intérêt général organisé sous les auspices de la présidence belge, nous avons décidé de nous formaliser en tant que groupement, » a expliqué Jarmo Kökkö, président de Social Services Europe et d'Eurodiaconia.

Il ajouta également : « Le réseau Social Services Europe doit grandement contribuer à la réussite globale de la stratégie UE 2020 et doit aborder les impacts sociaux de la crise actuelle. Les débats en cours sur l'Europe de

2020, la qualité des services sociaux d'intérêt général (SSIG), les aides d'état, les marchés publics et l'innovation sociale montrent que l'on accorde de l'importance aux SSIG et qu'un réseau formel et fort capable de promouvoir l'agenda des services sans but lucratif peut exister. »

Les priorités thématiques de Social Services Europe pour la période à venir sont les suivantes : la contribution des services sociaux à la politique globale de l'UE sur les problèmes de personnel et des droits de l'homme, l'innovation sociale et les fonds structurels.

Lire le [communiqué de presse](#)



Daphne III: protéger les enfants et les femmes contre tous types de violence en Europe

Daphne III est un programme européen établie dans le cadre du programme général «Droits fondamentaux et justice», afin de contribuer à un haut niveau de protection contre la violence et de renforcer ainsi la protection de la santé physique et mentale.
Priorités 2012:
⇒ donner plus des

droits aux victimes de violence
⇒ Violence liée aux pratiques agressives
⇒ prévenir et combattre la violence envers les enfants, les jeunes et les femmes
⇒ mettre en œuvre des mesures ciblées visant à promouvoir

le rejet de cette violence
⇒ programme de formation pour les professionnels en contact avec les victimes de violence.
⇒ renforcement du pouvoir à l'échelon inférieur de l'échelle

Pour plus d'information: [cliqués ici!](#)



Nouvelles des projets

Projet PESSIS : « Promouvoir les organisations de services sociaux des employeurs dans le dialogue social »

Depuis le 15 décembre 2011, l'EASPD coordonne le projet PESSIS : « Promouvoir les organisations de services sociaux des employeurs dans le dialogue social », financé par la Commission européenne, DG de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Inclusion.

Ce projet a pour but de combler le manque de données qualitatives et quantitatives sur les problèmes d'emploi et de dialogue social dans le secteur des services sociaux selon la perspective des employeurs. Il se concentre sur le rôle économique et social du secteur des services sociaux

et sa principale contribution à l'emploi et à la croissance en Europe. Il continuera jusqu'en septembre 2012 et représente la première étape d'un processus à plus long terme, comme Luk Zelderloo, le secrétaire général de l'EASPD, l'a souligné : « Je pense que ce projet va ouvrir la voie à la pleine reconnaissance, enfin, du secteur sociale en Europe et au niveau national ».

Sa principale action consistera en un exercice de mappage au sein de 11 pays d'Europe, afin d'aboutir à une meilleure compréhension de la manière dont le dialogue social est organisé et structuré (ou pas) dans le secteur social européen. Cela améliorera également la compréhension des obstacles qui entravent la bonne coopération des employeurs du secteur.

Ce projet est géré par l'EASPD, en partenariat avec sept autres réseaux européens représentant des prestataires de services sociaux (Caritas Europa, CEDAG, EPR, Euro-diaconia, FEANTSA, SOLI-

DAR, Workability Europe), la fédération syndicale européenne des services publics (FSESP), qui englobe 8 millions de travailleurs du secteur public de plus de 250 syndicats et dix partenaires représentant des ONG de différents pays européens qui gèreront l'exercice de mappage au niveau national.

Les résultats de cet exercice de mappage national seront rassemblés dans un rapport européen sur le dialogue social dans le secteur des services publics. Ce rapport sera présenté lors d'une conférence finale, le 21 juin 2012 à Bruxelles.

Cette conférence rassemblera les principales parties prenantes afin de pouvoir évoquer le rapport et de tirer certaines conclusions et recommandations qui, avec des exemples pratiques, seront regroupés dans un toolkit qui sera utilisé pour développer la capacité du secteur.



Supported by: DG Employment, Social Affairs and Inclusion

Pour plus d'information, veuillez contacter:
Irene Bertana
irene.bertana@easpd.eu

EASPD s'engage dans le nouveau projet européen « Prise de conscience et opportunités d'emploi pour les personnes handicapées en Turquie »

EASPD News:

Nouvelles
des projets

Ce projet (intitulé projet « RACE »), lancé en Turquie en novembre 2011, rassemble des partenaires de 5 pays différents et a pour but de permettre à des personnes handicapées d'accéder au marché de l'emploi et d'être donc plus indépendantes et autonomes. Pour ce faire, le projet vise à adapter et à mettre en pratique le matériel et les outils de formation développés lors de projets antérieurs financés par l'Union européenne : 'Conversion' et 'Pass it on', et veut également créer de nouveaux outils pour les groupes cibles du projet.

Le but est d'engager et de guider les participants dans les efforts de création et de facilitation des opportunités professionnelles pour les personnes handicapées.

Pourquoi une prise de conscience par rapport aux personnes handicapées est-elle importante ?

Le handicap est souvent lié au chômage et à l'exclusion sociale. Les préjugés et la discrimination sont les principales raisons du faible taux d'emploi pour les personnes handicapées dans la plupart des pays européens. Dans la lignée des conventions et des stratégies européennes, la société a la responsabilité de créer des opportunités pour ces personnes. L'une

des manières de le faire est l'emploi assisté, qui offre un modèle adapté permettant d'éviter la ségrégation des personnes handicapées, et qui est davantage inclusif que les ateliers protégés. Le modèle repose sur le principe « place-training-maintain ». Les avantages d'une indépendance et d'une inclusion accrues ne se limitent pas aux personnes handicapées, les employeurs en bénéficient eux aussi, au même titre que la société. Toutefois, cela est très rare dans la pratique, donc le principal objectif du projet est d'améliorer et de promouvoir.

Et dans la pratique ?

⇒ Transfert de connaissances et de bonnes pratiques, de matériel de formation, de directives au niveau européen.

⇒ Soutien des décideurs turcs (matériel et expérience).

⇒ Faire prendre conscience aux communautés professionnelles et politiques, et à la société, des avantages de l'intégration des personnes handicapées.

⇒ Permettre aux directeurs et aux spécialistes de la gestion du personnel de recourir à l'emploi assisté.

⇒ Permettre au VET,

aux organisations de personnes handicapées, etc. de soutenir les personnes handicapées sur le marché de l'emploi.

⇒ Atteindre la durabilité par la mise en place d'un helpdesk national.

Cela permettra aux employeurs et aux prestataires VET de Turquie et d'Italie d'acquérir des compétences afin de faciliter l'emploi assisté. Ce modèle de formation efficace sera également proposé pour une exploitation ultérieure. Les parties prenantes en Turquie pourront acquérir de l'expérience dans l'emploi assisté et accéder aux meilleures pratiques et aux réseaux européens, afin de s'équiper pour la prise de décisions ultérieures. La prise de conscience de l'emploi assisté et de ses avantages concrets se fera non seulement en Turquie et en Italie, mais aussi dans d'autres pays d'Europe, par le biais de partenariats.

Le premier bulletin d'information du projet sortira en Février

Pour plus d'information, veuillez contacter:
Sonia Staskowiak
sonia.staskowiak@easpd.eu

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site www.employdisable.eu



Après trois ans, le projet ImPaCT in Europe touche à son terme



Le projet Impact in Europe - Améliorer les Technologies centrées sur la Personne en Europe - est terminé le 31 décembre 2011. Ce projet était projet réseau œuvrant dans le champ des Technologies de l'Information et de la Communication et cofinancé par la Commission européenne, dans le cadre de son programme d'apprentissage tout au long de la vie.

Les objectifs du projet étaient de faciliter le développement et la mise en œuvre des Technologies Centrées sur la Personne (TCP) au profit des parties prenantes clés dans les secteurs des soins sanitaires et sociaux en Europe, à savoir les fournisseurs de services, le personnel

soignant et les usager et d'améliorer leur qualité de vie ».

ImPaCT in Europe a créé un réseau durable à long-terme, inscrit au sein d'EASPD. Ce réseau a été utilisé en tant que échange d'informations, développement de l'innovation et pour partager la dissémination de bonnes pratiques concernant l'usage des TCP en Europe, surtout Grâce au 10.000 membre de l'EASPD. L'organisation va inclure les résultats du projet dans son groupe d'intérêt sur les technologies IT et les technologies d'assistance afin de continuer et agrandir le réseau établi dans le cadre du projet.

Ici, les résultats du pro-

jet :

- ⇒ [colloques rassemblant des acteurs clés](#)
- ⇒ [Un état des lieux des TCP en Europe](#)
- ⇒ [Cadre éthique pour l'implantation des TCP en Europe](#)
- ⇒ [analyse des besoins en formation](#)
- ⇒ Un centre d'information contenu dans le site web <http://www.impact-in-europe.eu/>
- ⇒ [Glossaire](#)

Pour plus d'information sur le projet, visitez notre page web <http://www.impact-in-europe.eu/> et lisez [notre newsletter conclusive](#)

Préannonce d'un séminaire IBB2- Inclusive Care Teams - Les personnes ayant des difficultés d'apprentissage deviennent vos collègues Bruxelles, le 19 juin 2012

Ce séminaire sera organisé dans le cadre du projet IBB2 (Formation pour les travailleurs sociaux handicapés : développement d'un modèle intégré de mentorat afin d'aider le début d'une carrière comme travailleur social handicapé), sponsorisé par le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie de la DG Éducation et Culture. Le principal objectif de ce projet est d'ouvrir la voie de l'emploi dans le secteur social aux personnes souffrant de difficultés d'apprentissage.

Pendant le séminaire, une attention particulière sera consacrée à l'emploi des personnes souffrant de difficultés d'apprentissage à la lumière de la stratégie de l'UE en faveur des personnes handicapées 2010-2020 et la Convention des Nations Unies. L'importance de la gestion de la diversité et les principaux résultats des projets IBB1 et IBB2 seront évoqués.

De plus amples informations sur les résultats du projet et le séminaire final seront publiées dans la prochaine e-letter IBB2. Pour de plus amples informations sur ce projet, veuillez consulter le site www.lebenshilfe-guv.at/ibb2.

Si vous souhaitez participer (gratuitement) à ce séminaire, veuillez contacter:
Sonia Staskowiak: sonia.staskowiak@easpd.eu

My Rights – My Voice : formation du personnel par des personnes handicapées lors de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées

Le 1^{er} octobre 2011, un nouveau projet de 3 ans réalisé avec le soutien de la Commission européenne, a été lancé. Six organisations de toute l'Europe, parmi lesquelles l'EASPD, ont donné vie au projet « My Rights - My Voice ». Ce projet aborde deux problèmes qui impactent considérablement la qualité de vie des personnes handicapées : la prise de conscience de leurs droits en tant qu'être humain et la qualité de services spécialisés.

L'expertise et le professionnalisme du personnel actif dans le secteur de la fourniture de services sont déterminants pour le niveau de qualité de ces services. À cet égard, il existe donc un lien direct

entre la qualité de la formation du personnel et la qualité de vie des personnes handicapées. Et bien que les systèmes de formations dans ce domaine diffèrent d'un pays à l'autre, force est de constater un problème commun : les personnes handicapées ne sont pour ainsi dire pas impliquées dans la formation du personnel. Ce projet vise à combler cette lacune du système. Les personnes ayant des difficultés d'apprentissage seront formées pour devenir coaches de professionnels actifs dans le domaine de la prestation de services. Le contenu de la formation repose sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

L'impact envisagé est de mettre en œuvre cette approche « train the trainer » dans le cursus des institutions fournissant des formations au personnel des prestataires de services dans le secteur du handicap. Cela influencera positivement la qualité des services reçus par les personnes handicapées et améliorera leur qualité de vie, conformément à ce que prévoit la Convention susmentionnée

Pour de plus amples informations sur ce projet, veuillez contacter Sonia Staskowiak : sonia.staskowiak@easpd.eu ou consulter le site www.innovia.at.

Le première newsletter du projet sortira en Février 2012



Lifelong Learning Programme

Les technologies Galileo de guidage par satellite pourraient permettre d'améliorer la qualité de vie des personnes à mobilité réduite!

En Mars prochain à Londres, l'EASPD organise l'essai d'un prototype de navigateur satellite basé sur les technologies Galileo. L'appareil devrait permettre à des personnes à mobilité réduite de profiter d'une mobilité sans entrave en milieu urbain, grâce à un guidage prenant en compte leur profil et besoins spécifiques.

Cette activité est menée dans le cadre du projet INCLUSION, co-financé par le 7ème PCRD de la Commission Européenne. Ce projet est dirigé par Thales Alenia Space Italie.

Pour plus de détails à propos de ce projet, merci de contacter Hervé Gauthier: herve.gauthier@easpd.eu



Événements à retenir

Séminaire sur les droits des travailleurs en atelier

Le séminaire sur le **Statut de la personne travaillant en atelier** se déroulera le 9 mars à Nuremberg en Allemagne, en collaboration avec BAG:WfbM.

Ce séminaire fait partie de la Workshop Fair/ Werkstätten Messe (www.werkstaettenmesse.de), organisée par BAG:WfbM du 8 au 11

mars 2012.

Ce séminaire portera sur les droits des travailleurs souffrant d'un handicap mental et travaillant dans des ateliers protégés. Des sujets tels que le statut de ces travailleurs, leur carrière professionnelle, leurs droits et le rôle des ateliers envers les travailleurs

seront largement évoqués, avec des défis et des modèles de bonnes pratiques. Ce séminaire est gratuit, et propose une interprétation simultanée en français et en anglais.

Pour toute question relative à ce séminaire, veuillez contacter Sabrina Ferraina : [s a b r i - na.ferraina@easpd.eu](mailto:sabrina.ferraina@easpd.eu)

ME AND ME, Santé mentale et handicap intellectuel : un diagnostic double ?

Austria Trend Hotel, Ljubljana, 24-25 mai 2012

Les inscriptions sont ouvertes sur:
<http://krickrac.net/demo/sous>

Ou sur
www.easpd.eu

Les personnes souffrant d'un handicap intellectuel présentent un risque de développer des troubles mentaux plus élevé que le reste de la population. Ces troubles peuvent se présenter de diverses manières, ce qui signifie qu'ils peuvent ne pas être correctement identifiés, ce qui empêcherait les personnes qui en souffrent de recevoir une assistance adaptée. Le processus de diagnostic et d'assistance peut être complexe, en particulier pour les per-

sonnes atteintes de handicaps développementaux profonds.

L'EASPD, l'association européenne des prestataires de services pour les personnes handicapées, organise une conférence, ces 24 et 25 mai 2012 à Ljubljana, en Slovénie, sur le double diagnostic.

Le Président de la République de Slovénie, Mr. Danilo Türk, prendra parole lors de la conférence « ME AND ME, Santé

mentale et handicap intellectuel : un diagnostic double ? » qui sera organisée en étroite collaboration avec l'organisation faitière slovène SOUS et deux de ses organisations membres, Zveva Soncek et CUDV Draga.

Nous vous invitons à y participer, et à vous inscrire dès maintenant. Pour toute question, veuillez contacter Sonia Staskowia k : [S o - nia.staskowiak@easpd.eu](mailto:Sonia.staskowiak@easpd.eu).



Charlotte Boetticher quitte l'EASPD

Après plus de 3 ans à l'EASPD, Charlotte Boetticher, notre Chargée de Communication & Adhésion, a décidé de quitter son poste afin de prendre un nouvel emploi au Comité Olympique Européen.

A l'EASPD, nous sommes tous très désolés de voir Charlotte partir. Son travail a toujours été excellent et elle a constamment contribué à la réussite de l'organisation.

EASPD tient à remercier Charlotte pour son travail passionné et son engagement durant les années qu'elle a passées avec nous en lui souhaitant tout la meilleure des réussites avec son futur emploi.



Le rapport de l'événement au Parlement européen est maintenant disponible en ligne sur : <http://easpd.eu/ActivitiesConferences/tabid/3526/Default.aspx>



This publication is sponsored by the Progress programme of the European Commission, DG Employment, Social Affairs and Equal Opportunities. It reflects the view only of the author and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.